



Civens

Bulletin Municipal



Janvier 2024

Mot du Maire

Chères civensoises, chers civensois,

En ce début d'année 2024, je suis ravi de vous écrire pour vous informer des derniers développements de notre charmante commune. J'en profite pour féliciter la commission communication qui a une nouvelle fois réalisé avec perfection ce bulletin ainsi que la diffusion de tous les messages d'information sur ILLIWAP.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement les associations et les citoyens qui ont participé activement aux événements communautaires de ces derniers mois. Votre engagement dans la vie civensoise est une des clés du bien vivre dans notre commune.

Tout au long de l'année, le marché hebdomadaire, les épreuves sportives et les initiatives citoyennes contribuent à renforcer notre sentiment d'appartenance à cette communauté. Je salue toutes celles et tous ceux qui apportent du respect, du lien, de la joie et de la vie dans chaque structure civensoise. C'est peut-être ces fondamentaux qui nous manquent le plus aujourd'hui pour retrouver une certaine sérénité dans notre pays.

Je souhaite également vous faire part des projets marquants de 2023, en commençant par la résidence seniors qui est toujours en cours d'étude, avec un mode de financement différent de celui initialement prévu. Le contexte économique difficile concernant le monde du bâtiment a changé les données... Une réflexion avec une structure spécialisée est en cours pour sa réalisation. De ce fait, la micro-crèche sort de ce projet pour être réalisée rapidement en toute indépendance afin d'accueillir les futurs enfants. C'est une urgence vitale pour la commune et notre école. L'architecte choisie récemment va nous proposer une ébauche dès ce début d'année.

Janvier, c'est aussi le top départ pour la réalisation de la bande cyclable qui reliera Feurs à Civenç sur la RD 107. Les travaux seront réalisés en deux tranches sur deux ans. Je tiens à remercier le Département pour son engagement. Nul doute que beaucoup d'entre nous prendront plaisir à emprunter cet aménagement.

Pour finir avec les projets d'ampleur, les travaux du parc cimetière paysager viennent de se terminer. Le printemps et les années à venir vont mettre en valeur ce lieu de recueillement et de promenade. Nous avons d'ailleurs eu la surprise de recevoir une aide de l'Etat pour sa conception. Je suis reconnaissant envers Jean-Michel RIAUX, notre Sous-Préfet, pour cette DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Je tiens à souligner le travail de l'équipe enseignante de l'école et l'implication de son directeur, Raphaël SEON. C'est une chance d'avoir ce niveau de préparation pour intégrer le collège sereinement. Bien sûr, l'environnement et les infrastructures du groupe scolaire sont excellentes, mais toute l'équipe pédagogique ainsi que notre personnel communal sont un atout majeur pour l'éducation de nos enfants.

Ensuite, je tiens à encourager et féliciter le monde économique dans son ensemble : entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs... qui se battent chaque jour pour créer de l'emploi et de la richesse sur et pour notre commune. Une extension de 4,6 ha est toujours prévue à la zone des Places par la Communauté de Communes FOREZ-EST. C'est une excellente nouvelle pour l'emploi de proximité.

Enfin, je remercie le personnel communal qui se démène chaque jour pour vous rendre la vie plus facile tant sur le terrain qu'administrativement. La tâche n'est pas toujours aisée mais nous sommes tous reconnaissants de leur travail.

Je termine en vous souhaitant une excellente année 2024 ! Joie, bonheur et surtout santé pour vous, vos familles, proches, amis...



Christophe GUILLARME,
Maire de Civenç



INFOS PRATIQUES.....p.4-5

VIE MUNICIPALE

A la rencontre de vos élus municipaux.....	p.6
Budget communal.....	p.7
Parc cimetière paysager.....	p.8-9
Réalisations de l'année.....	p.10-11
Urbanisme.....	p.12
CMJ.....	p.13
CCAS.....	p.14
Fleurissement.....	p.15

ÉCOLE.....p.16-17

ZOOM SUR...

Rétrospective de l'année.....	p.18-19
Le SIEL.....	p.20

ÉCONOMIE

Rabbits World.....	p.21
Lacassagne.....	p.22
Xtreme Com.....	p.23

ASSOCIATIONS

Rétrospective 2023.....	p.24-25
EFCTT.....	p.26-27

PORTRAITS

Roger DEBROSSE.....	p.28
Robert FRENEAT.....	p.29
Jean-Yves DUPUY.....	p.30

FOREZ-EST

Office de Tourisme.....	p.31
France Services.....	p.32
Point Rencontre Emploi.....	p.33
Ludothèque.....	p.33

ÉTAT CIVIL 2023.....p.34

JEU.....p.35

MANIFESTATIONS 2024.....p.36



Cette année 2024 est marquée par un événement majeur pour notre pays : l'organisation des Jeux Olympiques.

La flamme olympique fera escale dans la Loire le samedi 22 juin.

7 villes hôtes ont été retenues pour voir passer l'émblématique flambeau : Charlieu, Firminy, Montbrison, Roanne, Saint-Chamond, Saint-Etienne et **plus proche de nous, Feurs.**



Ce bulletin a été conçu, rédigé et mis en page par la commission municipale communication :

Fabien MARTINON, Mireille PALMIER, Olivier FAJWISIEWICZ, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT.

Il a été imprimé par l'entreprise civensoise Xtreme Com.

Infos Pratiques

PRINCIPAUX TARIFS COMMUNAUX

TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe Foncière Bâti* : 24,34%

Taxe Foncière Non-Bâti : 17,98%

Taxe d'Aménagement : 4%

** depuis 2021, la taxe sur le foncier bâti du département est intégrée à la taxe foncière bâti de la commune*

ASSAINISSEMENT

Raccordement au réseau : 2 000€/nouveau branchement

Redevance :

base forfaitaire de 35€

+ 0,16€/m³ pour l'agence de l'eau

+ de 0 à 300 m³ d'eau consommée par an : 0,91€/m³

de 301 à 500 m³ d'eau consommée par an : 1,40€/m³

plus de 500 m³ d'eau consommée par an : 1,70€/m³

ÉCOLE

Garderie : 1,30€/h (toute heure entamée est due)

Cantine : 3,90€/repas enfant

CIMETIÈRE

Concession :

petite tombe (2,5 m²) : 150€ pour 30 ans ; 225€ pour 50 ans

grande tombe (5 m²) : 300€ pour 30 ans ; 450€ pour 50 ans

Cavurne : 330€ pour 15 ans ; 450€ pour 30 ans

FOURRIÈRE ANIMALE (à la charge du propriétaire de l'animal)

Déplacement : 0,70€/km

Frais de capture : 20€/h entamée

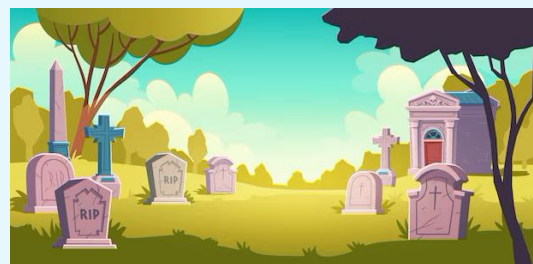
Prise en charge de l'animal : 15€

Frais de gardiennage : 15€/jour



NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en Mairie dès votre installation sur la commune afin de recevoir divers informations utiles.



Les tarifs du nouveau cimetière seront votés en 2024.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La demande de **renouvellement** ou **création** est à effectuer à la **mairie de Feurs ou Balbigny**, mairies les plus proches de Civens habilitées pour ces demandes. Et pour gagner du temps, remplissez la **pré-demande en ligne** sur www.ants.gouv.fr

LIVRET DE FAMILLE

Il est réalisé par la **mairie de la commune de naissance du premier enfant** ou **lors du mariage**. Pour un **duplicata**, la demande doit être faite dans la **mairie du domicile**.

PACS

Le dossier, téléchargeable sur www.service-public.fr, est à déposer dans la **mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune**.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr. Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale par le biais du même site internet, rubrique *Papiers-Citoyenneté / Citoyenneté / Elections / Quelle est votre situation ?*

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois suivant sa date anniversaire. L'inscription peut se faire sur www.service-public.fr

Retrouvez tous les renseignements concernant la Journée de Défense et de Citoyenneté sur www.majdc.fr

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS : 18
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) : 15
GENDARMERIE : 17
URGENCES POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS : 114
APPELS D'URGENCE Européens : 112
PHARMACIE DE GARDE : 04.77.26.08.08
CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ – Site de Feurs : 04.77.27.54.54
CENTRE ANTIPOISON de Lyon : 04.72.11.69.11
ENFANCE MALTRAITEE (appel anonyme) : 119
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (appel anonyme) : 39 19

URGENCES DÉPANNAGES 24h/24

ENEDIS (électricité) : 09.72.67.50.42
GRDF (gaz) : 0800.47.33.33
SUEZ (eau) : 09.77.40.11.31
THD42 (fibre) : 04.77.430.855 (éligibilité, raccordement et pannes)

CABINET MÉDICAL de Civens (2 place du Belvédère)

Docteur VITTOZ : 04.77.27.00.38

CABINET INFIRMIER de Civens (160 route de Pouilly-lès-Feurs)

Elisabeth BARJON : 06.65.05.36.06
Permanence sans rendez-vous au cabinet : les lundis de 7h15 à 7h45

MAIRIE de Civens (215 route de Rozier-en-Donzy)

04.77.26.04.45
mairie@mairie-civens.fr
 Site internet : www.mairie-civens.fr
 Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi et jeudi 14h-18h ; mercredi et samedi 8h30-11h30
(le samedi, fermée les semaines paires)

ÉCOLE de Civens (70 rue des Ecoliers)

04.77.26.01.69
ce.0420215f@ac-lyon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Forez-Est (13 av. Jean Jaurès à Feurs)

04.77.28.29.30
direction-générale@forez-est.fr
 Site internet : www.forez-est.fr
Service déchets (ramassages, poubelles...) : 04.77.28.29.38
Déchetteries : Feurs 04.77.26.51.92 – Epercieux-Saint-Paul 04.77.27.61.81
Relais Information Accueil Petite Enfance de Feurs : 04.77.27.17.30 - *ram.feurs@forez-est.fr*
Bureau d'Information Touristique de Feurs : 04.77.26.05.27 - *contact@forez-est.com*
Piscine Forez Aquatic de Feurs : 04.77.26.24.54 - *forez-aquatic@forez-est.fr*
Ludothèque de Feurs : 06.47.36.33.28 - *ludotheque@forez-est.fr*

LE SAVIEZ-VOUS ?



Toute personne peut **SIGNALER LES DOMMAGES RÉSEAUX** du domaine public grâce aux coordonnées suivantes (câble coupé ou détendu, poteau cassé ou penché, portes d'armoires de rues ouvertes ou détériorées...) :

Télécom : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Fibre : <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/T42>

Électricité : 09.72.67.50.42

SERVICES DE L'ÉGLISE



Messes :

Le planning est affiché à la porte de l'église ou sur le site internet :
<https://messes.info/horaires>

Maison Paroissiale de Feurs :

5 rue de la Boaterie - 04.77.26.08.58
 Du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi et le vendredi de 14h30 à 17h
www.saintpaulenforezdonzy.fr

HORAIRE DÉCHETTERIES



Lundi : 14h-17h30

Mardi à vendredi : 8h30-12h/14h-17h30

Samedi : 8h30-17h30 (*non-stop*)

Ces horaires sont applicables toute l'année (sauf les jours fériés où les déchetteries sont fermées)

Vie Municipale

A LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux sont vos représentants pour gérer les affaires de la commune. Depuis 2021, trois membres du conseil vous sont présentés à chaque bulletin municipal afin de mieux les connaître. En 2025, vous aurez ainsi (re)découvert vos 15 élus.

Mireille PALMIER, 1^{ère} adjointe au maire

Née en 1967 à Feurs en tant que seconde d'une fratrie de quatre filles, Mireille grandit à Civens jusqu'à ses 11 ans, puis à Pouilly-lès-Feurs. Après sa scolarité à l'école primaire de Civens, le collège Le Palais et le lycée du Forez à Feurs, elle effectue un BTS chimie à Montluçon. Elle prépare ensuite un Brevet de Préparateur en pharmacie en 2 ans. Diplômée en 1990, elle exerce ce métier depuis 36 ans, car elle aime le contact avec ses clients : 10 ans à Champdieu, quelques années en intérim à Roanne et Rive-de-Gier, et depuis 2002 à la pharmacie du Forez à Feurs (la Boissonnette). Avec son mari Bernard (décédé en 2012), ils font construire leur maison en 1995, quartier de Randan. Ils choisissent Civens car Mireille garde de très bons souvenirs du village de son enfance et de par sa proximité avec Feurs. Ils ont trois filles : Clémence 32 ans, Elise 29 ans et Astrid 25 ans. Mireille est depuis quelques mois l'heureuse grand-mère d'Ambre, sa « petite merveille ».



Mireille a été pendant **10 ans Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de Civens, de 1998 à 2008**. Son engagement au conseil municipal s'est fait naturellement à la suite de cette expérience, lorsque Pierre COLAS l'a sollicitée. Elue en 2008, Mireille effectue actuellement **son troisième mandat d'adjointe au maire**. Elle s'occupe plus particulièrement des **affaires scolaires et depuis 2020, du Conseil Municipal des Jeunes**. Il tient à cœur à Mireille que chacun, au sein du conseil municipal, puisse **apporter ses compétences et s'exprimer, et que Civens continue de se développer**. Bien que ce soit un travail de tous les jours, elle apprécie particulièrement l'enrichissement humain que cela lui apporte, le savoir sur le fonctionnement de la commune et le fait de mener des réflexions dans l'intérêt de l'ensemble des civensois.

David BEFORT

Né en 1977 à Feurs, David grandit à Pouilly-lès-Feurs, au lieu-dit les Odiberts. Titulaire d'un BEP Installateur Conseil en Equipement du Foyer et d'un Bac Professionnel Maintenance des Appareils et Equipements Ménagers et de Collectivités, il travaille depuis 1997 chez DARTY comme technicien au service après-vente. Avec son épouse Stéphanie, ils s'installent à Civens en 2004, dans le lotissement communal Les Grands Prés. Ils décident d'effectuer leur premier achat immobilier dans notre commune par rapport au prix et à la qualité de vie qui y est offerte. Ils ont une fille Lia, 15 ans.



David s'engage plusieurs années au sein de l'Association des Parents d'Elèves de Civens où il anime différents événements : loto, carnaval... Le micro et l'animation de ces manifestations n'ont alors aucun secret pour lui ! Il joue également au club de football local, Forez Donzy, depuis 25 ans. **David rejoint le conseil municipal en 2020**, pour une expérience de vie et **s'engager pour son village**. Il s'investit plus particulièrement **pour le CMJ, le Conseil Municipal des Jeunes**.

Joëlle BAYARD

Née en 1961 à Saint-Etienne, Joëlle grandit à Feurs dès l'âge de 2 ans. Titulaire d'un Bac D (sciences et biologie) et d'un BTS en électroradiologie médicale, elle travaille 2 ans dans un centre de radiologie comme manipulatrice radio. Elle interrompt sa carrière 12 ans pour élever ses enfants. Elle reprend un mi-temps comme secrétaire médicale pendant 2 ans, puis exerce le métier d'animatrice pastorale 7 années à Feurs. Elle travaille désormais comme vendeuse indépendante à domicile, depuis 20 ans pour les produits d'entretien et de beauté Stanhome, et 3 ans pour des vêtements. Avec son mari Philippe (décédé en 2018), ils s'installent à Civens en 1998. Ils recherchent alors une ferme avec du terrain pour leurs chevaux de course et trouvent leur bonheur sur la route de Feurs. Ils ont deux garçons, Fabrice 38 ans et Christophe 36 ans. Joëlle a désormais 4 petits-enfants avec qui elle adore passer du temps.



Joëlle s'engage bénévolement au CCAS de Civens en 2001. Elle est aussi bénévole au cinéma de Feurs. En 2008, elle décide de rejoindre l'équipe municipale de Pierre COLAS, pour découvrir un peu plus la commune, son fonctionnement et ses habitants. Elle effectue actuellement **son troisième mandat de conseillère municipale**. Elle s'investit **toujours au CCAS et est l'interlocutrice de l'Office de tourisme pour la commune**. A côté de cela, Joëlle adore se balader avec sa chienne et pratique plusieurs activités sportives, comme le Pilates, la natation et le rock.

BUDGET COMMUNAL

Comptes administratifs 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Ventes de produits (restauration scolaire, garderie, cimetière...)	33 584€
Conventions CCFE et autres - RODP	21 395€
Impôts et taxes	667 170€
Dotations, Participations, FCTVA	85 282€
Revenus des locations	44 458€
Produits exceptionnels (remboursement assurances et transfert budget commerce)	1 198€
Remboursements frais de personnel	15 913€
Total recettes réelles	869 000€
Opérations d'ordre	0€
TOTAL RECETTES	869 000€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants	42 896€
Alimentation (restauration scolaire)	27 633€
Fournitures scolaires, administratives, entretiens locaux, fournitures diverses	46 742€
Fournitures de voirie, petites fournitures d'entretien extérieur	19 960€
Réparations des bâtiments et du matériel, véhicules, maintenance	30 750€
Autres charges (télécommunication, cérémonies, bulletin, charges diverses)	28 050€
Assurances	17 274€
Charges financières	27 722€
Charges de personnel	226 522€
Indemnités, service d'incendie, subventions CCAS et associations, taxes diverses	126 231€
Total dépenses réelles	593 780€
Opérations d'ordre	34 864€
TOTAL DEPENSES	628 644€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions Etat, Région, Département, Académie	12 509€
Fond de concours CCFE, mécénat	21 000€
FCTVA	16 504€
Taxe aménagement	116 398€
Dépôts et cautionnements	0€
Excédent de fonctionnement capitalisé	38 369€
Total recettes réelles	204 780€
Opérations d'ordre	34 864€
TOTAL RECETTES	239 644€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts	79 412€
Modification simplifiée PLU + aménagement rue de la Paix	3 720€
Voirie	40 618€
Barrières RD 10	4 624€
Maîtrise d'œuvre et études diverses	266 839€
Éclairage public RD 1082	6 224€
Outillage divers	1 180€
Mobilier et matériel de bureau et informatique	2 062€
Total dépenses réelles	404 679€
Opérations d'ordre	0€
TOTAL DEPENSES	404 679€

Vie Municipale

PARC CIMETIÈRE PAYSAGER

Un lieu de promenade et de recueillement

Comme prévu, l'extension du cimetière avec la création d'un parc cimetière paysager a été réalisée à l'automne. Les travaux ont démarré courant septembre pour se terminer début janvier. **Le printemps et les années permettront son embellissement.** Une belle réalisation pour la commune avec ce lieu de promenade et de recueillement.



Entrée du parc cimetière paysager. Il doit être imaginé avec les arbres et arbustes arrivés à maturité et le sol enherbé. L'allée centrale a été réalisée en enrobé drainant et les cheminements piétons en sablon stabilisé.



PLAN DU CIMETIÈRE DE CIVENS

- Caveaux
- Urnes funéraires
- Bacs à déchets
- Fontaine à eau
- Espace boisé
- Prairie fleurie
- Ruche pédagogique
- Hôtel à insectes
- Nichoir



DÉCHETS Il est interdit d'abandonner, déposer ou jeter en dehors des corbeilles prévues à cet effet des papiers, bouteilles, déchets de toute nature.



CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES Les propriétaires doivent en permanence tenir en laisse leur animal. Les propriétaires sont tenus de ramasser et d'évacuer les déjections de leur animal.



CIRCULATION Toute circulation de véhicule ou engin à moteur est rigoureusement interdite dans l'espace du cimetière.



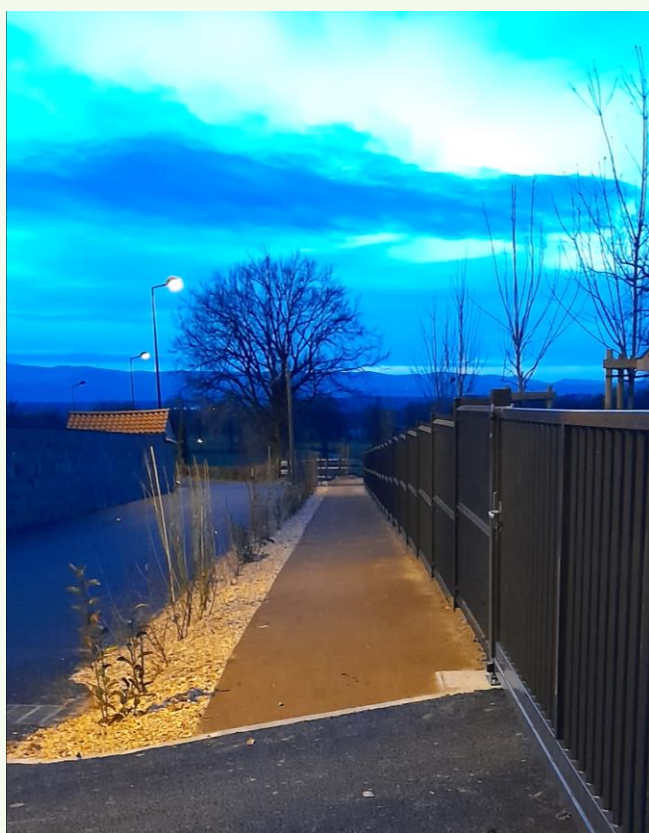
Contacts et renseignements :

Mairie de CIVENS
215, Route de Rozier-en-Donzy
42110 CIVENS
Tél : 04 77 26 04 45





4 hôtels à insectes, des arbres tiges pour les urnes funéraires et 2 fontaines à eau sont présents, ainsi qu'une ruche pédagogique, 6 nichoirs à oiseaux, diverses variétés d'arbres, des bacs de tri et à déchets, des assises en bois et en béton...



Implantation des caveaux

CIMETIÈRE DE CIVENS

LA RUCHE AUX ABEILLES

La commune de Civens s'engage à développer l'accueil de la biodiversité dans son cimetière paysager, un environnement naturel favorable pour les abeilles.

Les abeilles butinent les fleurs des arbres, des arbustes et de la prairie fleurie. Le parc offre ainsi de nombreuses sources de nectar et de pollen.

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs qui jouent un rôle essentiel dans l'écosystème. Grâce aux ruches, les abeilles peuvent trouver refuge dans le parc.

Ces ruches pédagogiques permettent de comprendre le rôle des abeilles dans l'environnement et de sensibiliser le public sur l'utilité de les préserver. Grâce à leurs parois vitrées, les ruches servent de support pour observer le mode de vie des abeilles, le processus de pollinisation, la récolte du miel...

Exemple d'un panneau présent dans le parc



Démarrage des travaux. Entreprises retenues pour ce chantier, après appel d'offres : EUROVIA pour le lot terrassement-voirie-réseaux et PJA (Paysages et Jardins d'Aiguilly) pour le lot espaces verts-mobilier.

Vie Municipale

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



École : Rafrâichissement des peintures du hall d'entrée côté élémentaire et de la classe attenante, ainsi que du bureau du Directeur (non-visible sur les photos)

RÉSIDENCE SENIORS / MICRO-CRÈCHE

Comme indiqué dans notre dernière lettre infos, **le projet de résidence seniors et services associés est au ralenti** à la suite de l'appel d'offres de sa construction. L'augmentation des coûts du bâtiment et des taux d'emprunt et la baisse des subventions ne permettent plus un équilibre financier de ce projet. Nous étudions une dernière possibilité avec la structure départementale NOVIM.

La réalisation d'une micro-crèche, vitale pour notre commune et notre école, a donc été lancée dès septembre. A l'issue de l'appel d'offre du maître d'œuvre, c'est l'architecte **Charlotte DALVERNY** de Saint-Etienne qui a été retenue. Elle vient de réaliser la micro-crèche de Saint-Martin-Lestra/Saint-Barthélémy-Lestra.



Avant...

Réfection et création de bitume à la « patte d'oie » du chemin de Gervais et de la rue du Palais



Avant...

Réfection du bitume d'une partie de la rue du Champ de Course et prolongation du cheminement piéton



Avant...

Création d'un enrobé sur le chemin d'Aigrasse



Création et entretien de divers marquages au sol pour plus de sécurité



Entrée salle de sports : nouveaux panneaux d'affichage pour les associations



Cofinancement et installation par la mairie d'une table de ping-pong dans la cour élémentaire, dans le cadre de l'opération « 1 école / 1 table » portée par la Fédération Française de Tennis de Table



Achat et mise en place d'une oriflamme pour le marché hebdomadaire du mercredi

AUTRES REALISATIONS :

- **Éclairage public** : cette année, ce sont les **lampadaires du rond-point du village et ses abords qui ont été changés pour de l'éclairage LED**. Ce type de luminaire permet de diminuer la consommation tout en conservant une excellente luminosité.
- **École** : **deux nouveaux arbres ont été plantés**, un dans la cour élémentaire et un dans la cour maternelle. Ces savonniers permettront, à terme, d'apporter plus d'ombre dans les cours de récréation.
- **Jeu de boules du village**, situé vers le rond-point, en contrebas de la route de Pouilly-lès-Feurs : **sa réhabilitation est en cours**. Les arbres ont été coupés et leurs souches enlevées car leurs racines détérioraient le sol. Les bordures sont en train d'être refaites et le sol sera renivelé.
- **Local technique à côté de la salle des fêtes La Civensoise** : à la demande des associations, **des prises ont été posées** en intérieur et en extérieur de ce local, dont du triphasé, **ainsi que des lumières**.
- **Bâtiments communaux** : **les serrures de l'ensemble des bâtiments de la commune ont été uniformisées** pour une meilleure sécurité (école, mairie, salles des fêtes, local technique...).
- **Curage des fossés** : comme chaque année, environ 850 m linéaire de fossés ont été entretenus.
- **Aménagement test de la rue du Champ de Course et de la rue de La Grue** : un an après la mise en place de rétrécissements de la voie par des balises sur la rue du Champ de Course et la mise en sens unique de la rue de La Grue, **un sondage par questionnaire a été effectué auprès de l'ensemble des riverains** de la zone (rue du Champ de Course, rue de La Grue, rue de l'Île, chemin Charlemagne et leurs rues adjacentes). Plus de 100 personnes ont répondu à ce questionnaire. Ses conclusions sont les suivantes : 80% des répondants souhaitent la poursuite de cet aménagement car il permet d'améliorer la sécurité de la rue du Champ de Course et de diminuer le trafic de la rue de La Grue.

Vie Municipale

URBANISME

Questions-Réponses

Des questions, légitimes, sur l'urbanisme nous reviennent fréquemment. Christophe GUILLARME, maire, et Fabien MARTINON, adjoint à l'urbanisme, répondent à quelques unes de ces interrogations.

➤ Quelles sont les conséquences de l'absence d'affichage d'une autorisation d'urbanisme sur le terrain ?

Une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, non-opposition à une déclaration préalable...) doit être affichée sur le terrain concerné dès l'accord obtenu. Son absence ne rend pas l'autorisation illégale et n'est pas sanctionnable mais elle allonge le délai de recours des tiers. Ainsi, la personne bénéficiant de cette autorisation **prend des risques importants en n'affichant pas son autorisation sur son terrain** car ses travaux peuvent être contestés par des tiers pendant toute leur durée et jusqu'à 6 mois après leur achèvement.

➤ Le maire a-t-il tout pouvoir pour accorder ou refuser un permis de construire ou d'aménager ?

Le maire est le représentant de l'Etat pour accorder ou refuser une demande d'autorisation d'urbanisme. Cela signifie qu'il **doit veiller à accorder un permis de construire ou d'aménager s'il respecte les lois et règles en vigueur. Le maire ne peut donc pas (heureusement) prendre des décisions arbitraires.** S'il le faisait, après recours administratif, la commune devrait payer des frais d'avocat et surtout, des dommages et intérêts importants au pétitionnaire. Actuellement, sur notre territoire, **les municipalités sont accompagnées par le service urbanisme de la CCFE, composé de professionnels du droit de l'urbanisme.** Ce service instruit les demandes, c'est-à-dire qu'il les analyse afin de savoir si elles répondent ou non aux règles en vigueur.

➤ Que fait la mairie quand des personnes ne respectent pas les règles de construction de l'urbanisme ?

Depuis 2020, nous avons engagé une **vérification systématique des nouvelles constructions**. Si nous constatons qu'une personne ne respecte pas l'autorisation qui lui a été délivrée ou qu'elle n'a pas fait pas de demande d'autorisation, nous la contactons. **Dans 90% des cas, cet échange suffit et les personnes régularisent leur situation**, comme ce fut le cas dernièrement avec une toiture dans le village. Dans le cas contraire, **si après plusieurs contacts rien ne change, nous entamons une action auprès du Procureur de la République.** La loi Engagement et Proximité de décembre 2019 a grandement facilité cette procédure. Nous établissons un Procès-Verbal constatant l'irrégularité et nous envoyons un courrier au contrevenant et au Procureur. Ce dernier entame alors une procédure judiciaire : **constatation par la gendarmerie, mise en demeure de se mettre en conformité, assortie d'une amende astreignante pouvant atteindre 500€ par jour de retard.** Ce type de procédure a déjà montré ses effets sur la commune ! Mais nous souhaitons vivement éviter d'en arriver là en comptant sur le bon sens de chacun.

RÉFLEXIONS EN COURS POUR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE URBANISME ET LA CRÉATION D'UN PLUi

La loi Climat Résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de **zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050**, avec un premier palier à -50% en 2031. La communauté de communes Forez-Est a donc engagé une réflexion sur l'urbanisme de demain. **Un PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, pourrait être un des outils mobilisable, planifiant l'aménagement de notre territoire autour d'un projet partagé. La compétence urbanisme basculerait alors à la communauté de communes.** Cette décision pourrait être prise dès 2024, pour un PLUi applicable en 2029.



LES COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE DEVIENDRONT INTERCOMMUNALES EN 2026.

Conséquence de la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République promulguée le 7 août 2015, les communautés de communes ont l'obligation de prendre en charge les compétences assainissement et eau potable avant le 1^{er} janvier 2026.

La Communauté de Communes de Forez-Est a commencé son travail préparatoire à l'intégration de ces compétences. En particuliers, un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration par le cabinet Réalités Environnement de Trévoux : repérage complet des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), mesures et investigations complémentaires par caméra, fumigènes ou colorant.

Ce schéma directeur a pour but d'établir un état des lieux précis des réseaux existants afin de pouvoir garantir des solutions durables pour l'évacuation et le traitement des eaux usées et pluviales.

A noter que lors du transfert de ces compétences, la taxation devra être harmonisée sur l'ensemble du territoire de Forez-Est...

CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Retour sur l'année 2023



Organisation de la chasse aux œufs le lundi de Pâques, avec concours de dessins



Collecte de denrées sèches pour la Croix-Rouge de Feurs



Création d'une boîte à idées pour donner la parole aux autres enfants de l'école



Nettoyage de printemps avec les Baladins



Sortie accrobranche à Jas pour la cohésion de groupe



Inter-CMJ : participation au forum de la biodiversité à l'Ecopôle du Forez



Vie Municipale

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Retour sur l'année 2023



Repas offert par Intermarché pour les bénéficiaires du CCAS (civensois de 70 ans et plus) en avril. Pour l'occasion, le CCAS a fait venir le talentueux et nationally connu Léon le magicien.



Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, organisée par le CCAS : visite de la Ferme des Délices Foréziens et après-midi jeux.



Animation, par François et Antoinette, et collation offertes pour la remise des colis de Noël. 144 colis sur place et 5 en maison de retraite, avec une nouveauté cette année : des colis « couple » et « personne seule ».

FLEURISSEMENT

Concours communal : classement des maisons fleuries 2023



1^{ère} : LARDELLIER Joëlle et Jean-François, allée des Bleuets



2^e : REYNAUD Bernard et Marie-Claude, rue de l'Île



3^e : TROTTET Noël, allée des Trotteurs du Forez



5^e : DUPUY Monique et Jean, rue de l'Île



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



4^e : MANCUSO Catherine et Jean-Claude, allée des Trotteurs du Forez

Encouragements :

ROCLE Maurice, rue de l'Île

ROUSSAT Nathalie et Alain, allée des Trotteurs du Forez

FLACHARD Marie-Thérèse et Daniel, rue de l'Île

DEBROSSE Andrée et Roger, rue de la Côte

MAHUSSIER Annie et Guy, allée des Grands Prés

LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

L'école compte 5 classes et accueille 103 élèves en 2023-2024

- 1 - PS-MS (19 élèves) : Peggy DUTEL
- 2 - GS-CP (21 élèves) : Magali FARGEON et Sophie BEAL (mardi)
- 3 - CP-CE1 (18 élèves) : Véronique PIGEON et Sophie BEAL (jeudi)
- 4 - CE1-CE2 (21 élèves) : Véronique PONCE-GUINET
- 5 - CM1-CM2 (24 élèves) : Raphaël SEON et Sophie BEAL (vendredi)



Les enseignants : Raphaël SEON (Directeur), Peggy DUTEL, Sophie BEAL, Véronique PONCE-GUINET, Magali FARGEON et Véronique PIGEON

LE MOT DU DIRECTEUR

Ensemble !

Ensemble, élèves et professeurs pour faire grandir les premiers, leur faire acquérir des connaissances et des compétences...

Ensemble, parents et professeurs pour transmettre le goût de l'effort, en classe, à la maison avec le suivi des leçons, au quotidien, sans stress mais avec exigence...

Ensemble, sur la priorité de la promotion de la lecture, enjeu essentiel à l'école primaire : en classe, via des projets, à la maison, en voiture, à la bibliothèque, le matin, le soir, le week-end, seul ou de façon partagée...

Ensemble, l'école et ses partenaires pour œuvrer au bien être des élèves et donner les conditions de progrès : mairie, APE, USEP, maîtres-nageurs... Un grand MERCI à eux pour leur soutien, leur disponibilité et leur efficacité !

Ensemble pour une excellente année 2024, dans la sérénité, la confiance, l'exigence et la bienveillance !

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE A L'ÉCOLE



Cérémonie de départ des CM2 :
calculatrice offerte par la Mairie et livre offert par l'Education Nationale



Visite du Père Noël pour les PS-MS



Les GS décorent le sapin



CP-CE1 avant leur rencontre USEP danse



Intervention de l'école
de musique de Feurs



Voyage scolaire des CM1-CM2 : Vaison-la-Romaine, Nîmes, Grotte Chauvet...

ACTIONS ENGAGÉES PAR L'ÉCOLE

➤ **promotion du développement durable** : compostage des déchets de cantine, recyclage (piles, papier, stylos, cartouches), incitations aux économies d'énergie...

➤ **lutte contre le harcèlement** : affiches sur l'empathie, actions quotidiennes sur le vivre ensemble...

➤ **promotion de la lecture** : récrés lecture, lecture offerte des CM1-CM2 aux PS-MS, défis lecture...

➤ **promotion de la citoyenneté** : élections des délégués de classe, lien avec le CMJ...

➤ **promotion des activités physiques** : rencontres USEP, lien avec l'EFCTT...

PERSONNEL DE L'ÉCOLE EMPLOYÉ PAR LA MAIRIE

Béatrice CHAMBOST : ATSEM classe de Peggy DUTEL, surveillance cantine et transport scolaire

Johanna COUBLE : aide classe de Magali FARGEON, surveillance cantine et garderies

Dominique SBEGHEN : cantine et garderie du soir

Par convention, **plusieurs membres du club de Basket de Feurs** interviennent tous les jours sur le temps de cantine de 12h à 14h.

HORAIRES

Ecole : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-16h30

Garderie du matin : 7h30-8h30

Garderie du soir : 16h30-18h30

Zoom sur...

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE



Rassemblement contre le chaos et la violence le 3 juillet



DON DU SANG

La 9^{ème} journée du don du sang organisée par la mairie en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang s'est déroulée le 13 septembre 2023 à la salle des Balcons du Forez. **147 personnes** se sont présentées, **141 dons effectifs** ont été comptabilisés, un résultat satisfaisant. **20 communes** ont été représentées, souvent limitrophes de Civens, avec un tiers de donneurs civensois.

Une collation a été servie à l'issue du don. Cette année encore, elle a été offerte par Intermarché Civens.

Christophe GUILLARME, Maire de la commune, remercie chaleureusement tous les bénévoles, Intermarché, l'EFS et les donateurs, fidèles à ce rendez-vous annuel.

RDV le mercredi 18 septembre 2024 pour les 10 ans de collecte à Civens



Passage du Loire Ladies Tour à Civens le samedi 22 avril, course cycliste élite féminine



Réunion publique de présentation de l'aménagement cyclable de la route de Feurs RD 107 en juillet



Nathalie VIGNON remplace Christèle PREVOST au secrétariat et à l'accueil de la mairie. Après 17 ans à la mairie de Civens, Christèle a rejoint à temps plein le service urbanisme de la CCFE. Merci à elle pour son sens relationnel apprécié des civensois.



Commémorations du souvenir 2023 : 19 mars, 8 mai et 11 novembre

RECENSEMENT 2023

Le recensement de la population municipale s'est tenu en début d'année 2023. **680 logements** étaient à recenser. **Merci à toutes et tous pour votre implication**, ainsi qu'aux agents recenseurs et à Michelle CHIRAT, conseillère municipale, coordinatrice de ce recensement.

A l'issue de ce recensement, l'INSEE a communiqué ses résultats en décembre dernier :

Population totale de **1 475 habitants** : 1 432 pour la population municipale et 43 pour la population comptée à part.



Franck CHARRIER, responsable du service technique, vient de fêter ses 30 ans de carrière dans notre commune. Nous le remercions pour sa fidélité.



Vœux du maire le 5 janvier 2024 : près de 200 personnes présentes et remise des écharpes tricolores au CMJ

Zoom sur...

LE SIEL

Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire



Il y a près de 80 ans, en 1950, le SIEL s'est attaché à électrifier le département de la Loire. Aujourd'hui, ses missions se sont élargies vers les nouveaux réseaux comme la fibre optique, les objets connectés ou encore les bornes d'alimentation pour véhicules électriques.

Constitué en 3 pôles : le pôle transition énergétique, le pôle réseau et éclairage public et le pôle numérique, le SIEL, Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire, est au service des communes. C'est un Syndicat Mixte Ouvert dont les instances de gouvernance sont constituées de membres représentants du département de la Loire, des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et des communes. C'est aussi **160 agents, basés à Saint-Priest-en-Jarez**, qui accompagnent, investissent, proposent des travaux et des orientations pour les communes et les entreprises dans plusieurs domaines.

C'est le cas par exemple de l'éclairage public. **L'objectif est de passer à un éclairage 100% LED dans les années à venir pour les 323 communes couvertes par le SIEL.** C'est aussi la possibilité d'installer des mâts d'éclairage autonome alimentées par des panneaux solaires ou encore l'opportunité d'éclairer à tel ou tel endroit en fonction du besoin.

Ces dernières années, **le SIEL s'est efforcé de déployer la fibre dans toute la Loire par l'intermédiaire du réseau THD42.** Il faut savoir que l'arrêt du réseau cuivré sera effectif à partir de janvier 2026 sur notre commune : il ne sera alors plus possible d'utiliser le réseau téléphonique classique appelé réseau commuté.

Aujourd'hui, **le SIEL participe également à développer le réseau pour l'alimentation des véhicules électriques.** L'objectif du maillage est de permettre de recharger son véhicule avec un temps de route de 20 minutes au plus entre deux bornes. Le SIEL œuvre aussi pour que les communes puissent s'équiper d'un réseau de capteurs connectés pour, par exemple, mesurer la qualité de l'air localement, mesurer la température des routes pour avertir en cas de verglas...

Pour les particuliers, le SIEL met aussi à disposition un service permettant d'obtenir des informations sur l'installation de panneaux solaires pour son propre logement et d'évaluer le coût en fonction de son emplacement et son orientation. Chacun peut consulter le site cadastre-solaire.siel42.fr

On le voit, le SIEL est sur tous les fronts et la transition énergétique est nécessaire. Il faut, comme le précise Gilles ALLEMAND, responsable communication du SIEL, que « **chacun prenne conscience de la valeur de l'énergie et du pouvoir qu'il a de mettre en place cette sobriété énergétique** ».



LA FERMETURE PROGRESSIVE DU RÉSEAU CUIVRE SUR CIVENS va se dérouler de la façon suivante :

- **janvier 2025** : arrêt de la commercialisation et de toute nouvelle souscription à une offre utilisant le réseau cuivre,
- **janvier 2026** : fermeture de toutes les prestations d'accès aux offres cuivre. **Tous les usagers devront avoir migré sur le réseau de fibre optique ou vers une solution alternative afin de conserver l'usage de leurs services : accès internet, TV via box, téléphonie fixe...**

Plus de renseignements auprès du THD42 : 04.77.43.08.55 ou thd42exploitation.fr



CONTACT

SIEL-Territoire d'énergie Loire

4 av. Albert Raimond - 42271 Saint-Priest-en-Jarez
04.77.43.89.00

siel@siel42.fr

RABBITS WORLD

Le spécialiste national en accessoires pour lapins

Située dans la zone artisanale Les Places, anciennement Robotique Services, Rabbits World est une jeune entreprise. Spécialisée dans les articles pour lapins, elle connaît une croissance fulgurante grâce à son site internet et ses réseaux sociaux. Découverte d'une entreprise en plein essor.

C'est en 2015 que Vivienne MAUN rencontra Elvis, un lapereau âgé de quelques jours seulement, sur le bord de la route. Blessé, Vivienne décida de le biberonner, le veiller, le masser et lui donner ses médicaments. Elle parvint alors à le sauver. Souhaitant le garder auprès d'elle, elle commença à lui chercher des jouets et du mobilier. Cependant, **elle s'aperçut que ce type de produits était seulement proposé aux autres espèces et qu'aucun n'était spécifiquement destiné aux lapins**. C'est là que lui vint l'idée de créer une boutique en ligne destinée aux animaux à grandes oreilles. Rabbits World est né.



Travaillant en collaboration avec l'entreprise de menuiserie M2D de Civens, ils ont réfléchi ensemble à la conception de **mobiliers en bois** : râteliers-litières, maison, terrier urbain, « lapirinde », parc à foin, tunnels extensibles... Outre ce mobilier, Rabbits World commercialise des **goodies, accessoires et jouets destinés aux lapins** : tapis absorbants et lavables, foin, écuellés, cocons, harnais... L'entreprise vend également des ponts à légumes, des haltères gourmandes, des glaces florales, des crocs rabbits et **même des gâteaux d'anniversaire** ! Formée à la norme hygiène HACCP, Vivienne confectionne des **friandises pour lapins** dans son laboratoire interne et effectue des tests nutritionnels en externe. Elvis et ses congénères testent toujours en avant-première chaque prototype avant sa commercialisation !



Depuis son installation en février 2022 dans son entrepôt de 900 m² à Civens, l'entreprise s'est étoffée et compte, outre ses dizaines de lapins appartenant à des membres de l'équipe, **7 salariés**, dont Anaïs, « une jeune femme extraordinaire, sans qui cette aventure ne serait pas la même » précise Vivienne. Ils ont pour mission la gestion du site internet, le graphisme, la communication, la rédaction des articles informatifs, la gestion des commandes et la préparation des colis. En parallèle du site internet, **les réseaux sociaux sont omniprésents : 71 000 followers sur Facebook,**

25 000 sur Instagram et 13 000 sur Tiktok ; certainement la plus grande communauté d'amoureux des lapins en France ! Un groupe Facebook existe aussi où des vétérinaires NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) interviennent et une chaîne YouTube traite de sujets variés, élaborés par des vétérinaires de façon complète, vulgarisée et approfondie. Vivienne et son équipe ont aussi créé des annuaires gratuits de vétérinaires spécialisés et de pensions, refuges et associations dédiées. Rabbits World édite aussi un **guide nutritionnel** répertoriant les légumes, herbes et fruits à donner aux lapins.

Rabbits World a su conquérir un marché inexistant autour du lapin, « uniquement pour des lapins qui vivent en liberté et non en cage : la liberté des lapins est un combat pour nous », tient à souligner Vivienne. **L'entreprise traite actuellement 1 400 commandes par mois environ, expédiées en France et en Europe.** Elle continue d'innover pour toujours satisfaire

ces petits animaux de compagnie. Nous vous invitons vivement à vous rendre sur son site internet pour découvrir l'étendue de son catalogue... Ce n'est pas pour rien que **la devise de Rabbits World est « la boutique des lapins heureux » !**



Anaïs et Vivienne dans leur atelier

CONTACT

Rabbits World

125 rue de l'Artisanat - 42110 Civens

07.83.41.94.18

www.rabbits.world

LACASSAGNE

Entreprise environnementale de traitement des déchets

La société LACASSAGNE, située dans la continuité de la zone artisanale Les Places, assure le traitement de déchets tels que verre, métaux, ferraille ou encore terres polluées. Elle répond à des besoins urgents pour l'environnement. Tour d'horizon de cette jeune entreprise en pleine expansion.

Cela fait un peu plus d'un an que Sébastien NICOLAS a repris le terrain anciennement occupé par la casse automobile CARECO. Gérant d'une entreprise de transport, il a transformé ce site afin de pouvoir s'occuper du **traitement de déchets tels que du verre provenant de centres de récupération, de la ferraille que l'on retrouverait dans la nature ou non valorisée, et de la terre nécessitant une dépollution**. Son plus gros client, Sébastien VITALE de la société B.L.A. de Saint-Etienne, est aussi celui qui gère l'activité de commerce et le financement des machines permettant le traitement. Ils sont, pour ainsi dire, associés en tant que partenaires économiques, pour que ce site civensois devienne un lieu de haute technologie sur cette activité essentielle à l'environnement.

L'entreprise utilise divers procédés de traitement sur le site mais aussi *in situ* en ce qui concerne les terres à traiter. Elle permet, par exemple, la dépollution des sols de la renouée du Japon, plante invasive qui perturbe les écosystèmes. **Aucun déchet dangereux n'est traité à Civens et tous les process de traitement sont validés par un cabinet environnemental.** De plus, même si l'activité nécessite de nombreux allées et venues de camions, ceux de l'entreprise LACASSAGNE fonctionnent au gazole vert et les trajets ne se font jamais à vide. L'organisation est telle qu'un fonctionnement en économie circulaire a été mis en place pour optimiser les déplacements routiers.

D'autres chargements nécessitent aussi la venue de camions étrangers. **A la suite d'échanges avec la municipalité, un cadencement des véhicules a été mis en place afin d'éviter l'engorgement à l'entrée du site de Civens.** Il n'y a plus de flux d'attente. **Tout un protocole d'accès et de sécurité a été traduit en plusieurs langues** afin d'être mis à disposition des transporteurs étrangers pour qu'ils respectent strictement les règles en vigueur.

Les systèmes de tri et de traitement FINDER, TOMRA, CRIBLE, machine à courant de FOUCAULT trouvent leur place sur le site de Civens. Certains procédés uniques dans la région et même en France sont en perpétuelle évolution afin de pouvoir répondre à la demande, de manière vertueuse pour l'environnement et le voisinage du site.



L'entreprise LACASSAGNE souhaite encore innover pour que ses systèmes de traitement soient encore plus écologiques et respectueux de l'environnement. Sébastien NICOLAS travaille à pouvoir s'implanter durablement sur notre territoire afin de pouvoir traiter les déchets que nous produisons tous et rendre plus propre les terres qui nous entourent.

CONTACT

Lacassagne

410 rue des Places - 42110 Civens
04.77.94.35.29

contact@transports-lacassagne.fr

XTREME COM

Imprimerie et communication

Située au cœur de la zone artisanale Les Places, l'entreprise XTREME COM, filiale avec XTREME PROD de XTREME GROUP, est réputée dans notre région pour ses prestations d'imprimerie et de communication. Retour sur un parcours de plus de 10 ans, voire bien plus...

Pour présenter la société XTREME COM, il est nécessaire auparavant de **retracer l'histoire des CRAZY DUNKERS**. Tout commence avec un groupe d'amis foréziens, passionnés de basket, qui s'amuse à utiliser des trampolines pour smasher facilement. Très vite repérés par des personnes dans le monde du sport, les 5 basketteurs créent un show qui sera présenté lors de la finale du tournoi international de basket en 1992. Ils sont alors à **l'origine du basket acrobatique forézien**. Leur spectacle prend très vite de l'ampleur et remplit des salles de 5 000 personnes. 5 ans après leur premier show, un contrat est signé avec Disney pour réaliser 4 spectacles par jour pendant 45 jours. Face à cet engouement, les basketteurs décident de créer leur société d'événementiel, en 2005 : **XTREME PROD. Spécialisée en production de shows sportifs, l'agence élargit progressivement son champ de compétences à tout l'univers de l'événementiel.**

Emmanuel PILON, ancien CRAZY DUNKERS, a de son côté très vite baigné dans l'univers de l'imprimerie. A l'âge de 16 ans, il réalise son CAP à l'Imprimerie Forézienne de Feurs. Il occupe ensuite divers postes au sein de cette imprimerie, de l'opérateur PAO (Publication Assistée par Ordinateur), en passant par le conducteur presse, jusqu'au poste de deviseur. Puis il intègre une agence de communication à Saint-Etienne sur une fonction d'acheteur, de papiers notamment. Ce « touche-à-tout » de l'imprimerie a rapidement eu en main tous les outils pour créer sa propre entreprise. **En 2012, Emmanuel PILON se rapproche de ses anciens coéquipiers de basket et crée XTREME COM qui vient compléter l'offre de services de XTREME PROD.** Très vite rejoint par Flore BEYRON, issue de l'imprimerie Créa 7, l'activité de l'agence est au départ principalement axée sur l'imprimerie. **La structure évolue en même temps que les besoins des clients et devient une agence de communication opérationnelle.**



La PME emploie aujourd'hui 7 personnes : graphistes, commerciaux, agents de production et personnel administratif, pour répondre aux besoins d'**environ 500 clients, majoritairement locaux**. Etant donné son cœur d'activité historique qu'est l'imprimerie, XTREME COM possède deux presses numériques (pour les brochures, cartes...) et deux traceurs grand format (pour les bâches, toiles, adhésifs...). XTREME COM propose de **nombreux supports de communication** :

création d'enseignes, covering de véhicules, imprimerie (étiquettes, brochures, affiches, invitations...), **signalétique et habillage d'espaces, aménagement de stands** (création, conception et pose), **objets publicitaires**. L'agence dispose également d'un service de création graphique et accompagne les entreprises dans la réalisation de leurs événements.



Flore BEYRON, Technico-commerciale, et Emmanuel PILON, Dirigeant

CONTACT

Xtreme Com

35 impasse du Commerce - 42110 Civens

04.77.26.61.77

www.xtremecom.fr

Associations

RÉTROSPECTIVE 2023

Civens a la chance de compter plusieurs associations dynamiques. Soutenues et encouragées par la municipalité, elles contribuent à la vie, l'animation et la convivialité de notre commune. Si vous souhaitez vous investir dans l'une d'elles pour apporter votre pierre à l'édifice, [venez les rencontrer](#) !

Les Baladins



Marche du mercredi, le 1^{er} et 3^e mercredi du mois

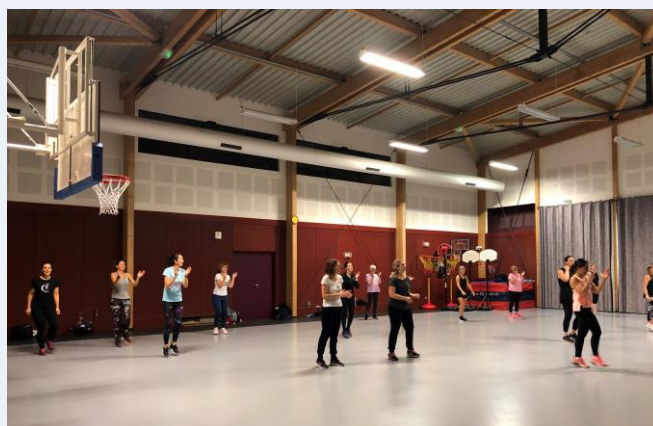


Voyage en Drôme (ici à Saint-Antoine-l'Abbaye)

MJC Civens Loisirs



Cours de dessin animé par Isabelle de BECDELIEVRE



Cours de fit danse animé par Jennyfer POMMIER

Forez Donzy Football Club



L'équipe des + de 40



L'équipe des U10-U11

L'Association des Parents d'Élèves



L'équipe de vente de la tournée des brioches



Loto à la salle des Balcons du Forez



Baptême de l'air à Chambéon offert par l'APE aux élèves de CM2

Le Comité des Fêtes



Spectacle de la Fête Patronale qui s'est tenu à l'intérieur de la Civensoise à cause de la pluie

Animation de Noël par l'inter-associations



Plus de 300 repas servis et près de 30 exposants présents au marché de Noël pour cette 2^e édition organisée par les associations de Civens



Associations

EFCTT

En quelques années, l'Entente Feurs-Civens Tennis de Table est devenue l'un des premiers clubs, en termes de licenciés, du comité Loire/Haute-Loire Tennis de Table. Très dynamique, le club n'a de cesse de proposer ou d'organiser des événements dans le but de faire connaître ce sport au grand public.

Créé en 2001, l'Entente Feurs-Civens Tennis de Table a pour vocation sportive de promouvoir le tennis de table autant en loisir qu'en compétition. « **Chaque joueur vient ici avec ses qualités, son niveau et nous voulons que chacun y trouve sa place** » assure Olivier FAJWISIEWICZ, secrétaire du club. Les vertus du tennis de table ne sont plus à démontrer. Ce sport est cardiotonique et mental. Il joue sur la concentration et la rapidité, et permet de brûler des graisses superflues. **Il a ainsi de nombreux bienfaits sur la santé.**

Fusionnée il y a quelques années avec les clubs de Nervieux et de Rozier-en-Donzy, l'EFCTT a une situation géographique centrale idéale pour toutes les compétitions organisées par le comité Loire/Haute-Loire. Le club présente cette année 7 équipes en championnat par équipes, la première jouant en Régional 3. Elle est même montée en Régionale 2 l'année dernière, pour la première fois. **Près d'une centaine de licenciés compose le club, environ 60% de loisirs et 40% de compétitions, l'ensemble allant de 7 à 80 ans.** La population féminine est faiblement représentée avec 10 joueuses, tout comme au niveau national.

C'est pour cette raison que, **depuis 2 ans, le club organise une journée entièrement dédiée aux féminines sous l'égide d'Octobre Rose.** « C'est une vraie réussite et un réel objectif de pouvoir associer féminisation et lutte contre le cancer du sein et tous les cancers. C'est une chose à laquelle le club tient beaucoup. La 1^{ère} année, l'EFCTT a pu reverser près de 1 200€ à l'association locale CAMI42 pour la lutte contre la maladie. Cette année, c'est avec une grande fierté que nous pouvons annoncer que nous allons reverser près de 2 700€ à la Ligue contre le Cancer, qui était présente le jour de l'évènement, le 28 octobre 2023 » souligne Olivier. L'autre objectif devrait aussi être rempli puisque 4 à 5 joueuses devraient rejoindre le club prochainement.



Journée de championnat à Feurs



Ce club, c'est aussi une vraie famille. Un noyau de quelques 20 bénévoles répond toujours présent à tous les événements organisés ou coorganisés par l'EFCTT. C'est ainsi qu'en 2023, le Ping Tour, manifestation nationale portée par la Fédération Française de Tennis de Table (FFT), a arrêté sa caravane à Feurs le 3 juin, en plein centre-ville : près de 25 tables ont permis à tous les passants de s'essayer à ce sport, parfaire sa technique, essayer des robots, se mettre à la place d'une personne à mobilité réduite ou encore jouer avec la réalité virtuelle.



Quelques semaines plus tard, le club a coorganisé le tournoi des 4 raquettes, Padel, Tennis, Badminton et Tennis de Table, avec les clubs de Feurs de ces sports. Ce fut une véritable réussite. Les quelques 40 joueurs ont adoré cette journée et apprécié ce moment de découverte et d'échanges avec les autres associations sportives. L'opération sera renouvelée cette année.

Plus localement, l'EFCTT est aussi l'organisateur de la brocante annuelle de Civens, début septembre (le 8 septembre en 2024), qui attire un grand nombre d'exposants et de chineurs. Le Tennis de Table participe aussi, depuis 2023, à l'animation de Noël du village en décembre, avec les autres associations de Civens.

Sous l'impulsion de son président Thibault ROUBIN et des membres du bureau (Pascal TISSOT, vice-président ; Cédric REYMOND, trésorier ; Olivier FAJWISIEWICZ, secrétaire ; David MEJEAN, Trésorier adjoint ; David DUCHON, Secrétaire adjoint, et les autres membres actifs), le club de Tennis de Table de Feurs-Civens est plus que vivant. Il est pris en exemple par la Ligue Rhône-Alpes pour les actions en faveur de la féminisation de ce sport. Il est plus que jamais ouvert à toutes celles et tous ceux qui désirent taper dans la petite balle blanche, chacun à son rythme, dans la bonne humeur et la convivialité.



Finale du championnat jeunes 2023

Le saviez-vous ? 🙌 😊

Les niveaux de compétition de tennis de table en France :

- Série Départementale : D4 – D3 – D2 – D1 – Pré-régionale
- Série Régionale : R4 – R3 – R2 – R1 – Pré-nationale
- Série Nationale : N3 – N2 – N1 – Pro B – Pro A

CONTACT

Entente Feurs-Civens Tennis de Table

www.efctt.fr

www.facebook.com/EFCTT42

06.29.92.21.43 (Thibault ROUBIN, Président)

Portraits

ROGER DEBROSSE

Maire de Civenis de 2001 à 2008

Dans la continuité des deux derniers bulletins municipaux, dernier tour d'horizon des anciens maires de Civenis avec Roger DEBROSSE. Maire de 2001 à 2008, il a effectué 31 années au service de la commune.

Saltois d'origine, Roger DEBROSSE est resté dans la ferme de ses parents jusqu'à ses 26 ans. Marié à une civennoise, Andrée BIGNY, ils s'installent ensemble à Civenis en 1969. Ils ont 3 garçons et 6 petits enfants. Marchand de fromages dans les monts du lyonnais, puis commercial spécialisé dans l'aliment du bétail, Roger visite les fermes de la région jusqu'à sa retraite en 2002. Il aimait ce contact direct avec ses clients.

Elu au conseil municipal pour la première fois en 1977 avec Jean-François DENIS, il ne compte pas moins de **4 mandats d'adjoint** à ses côtés. En 1978, il s'est beaucoup investi dans le projet de la salle des fêtes du village avec l'aide de bénévoles. « De nombreuses personnes ont apporté leur savoir-faire pour la maçonnerie, la peinture... C'était alors un beau projet qui a animé le village, avec ses bals et autres soirées. » L'école a aussi beaucoup changé durant ces années. De deux classes en 1977, elle est passée à trois, avec la création de la maternelle, puis à quatre en 2004, en récupérant l'appartement du directeur à l'étage. **Le transport scolaire** a été créé en 2003, une vingtaine d'élèves l'utilisent aujourd'hui.

D'autres projets ont été réalisés sous son mandat de maire :

- **Tourne à gauche sur la RD 1082** pour rejoindre la rue de l'Île (quartier des Terres Basses / La Grue, menant aux carrières),
- **Aménagement de la mairie** : création d'un nouveau secrétariat et d'une salle de conseil, avec le recrutement d'Anne-Marie DONJON et de Christèle PREVOST. « Je suis très content, ce sont deux personnes sérieuses et disponibles »,
- **Création du local technique** en 2005,
- **Construction de la station d'épuration pour la zone d'activités Civenis-Epercieux.**

« Par ailleurs, une chose me tenait à cœur : **la création d'un blason pour Civenis**. Beaucoup de communes en avaient. C'est à chaque fois une satisfaction de voir ce blason sur les courriers de la mairie, sur les plaques désignant les rues, cela marque notre identité ».

Blason de Civenis :

1. **Portrait d'or de Jules César** : la légende veut qu'il ait fait boire son cheval dans les étangs de Civenis.
2. **Référence au cheval de Jules César et aux chevaux du Haras de Civenis.**
3. **Fer à cheval sur fond de grains de blé**, représentant le côté agricole de Civenis.
4. **Ecusson du buste de Saint-Cyprien**, protecteur de la paroisse, tenant à la main une crosse d'or.
5. **Roseaux des étangs de Civenis.**
6. **Couronne de la Marquise de Vivenis.**



Après toutes ces réalisations, Roger DEBROSSE a décidé de ne pas se représenter. « **C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai quitté la mairie** ». De nouvelles activités occupent désormais ses journées. Avec son épouse, ils ont un très beau potager et de nombreuses fleurs. Passionné de champignons, de mots fléchés mais surtout de courses hippiques, il se rendait régulièrement sur les hippodromes de Feurs, Saint-Galmier et Vichy. Désormais, il continue de s'intéresser aux courses sur Equidia. Aussi, Roger et son épouse participent au Club du 3^{ème} âge de Civenis.

Nous lui souhaitons de profiter d'une retraite active, de sa famille et de continuer à voyager.

ROBERT FRENEAT

Passionné jusqu'au bout de la nuit...

Robert FRÉNEAT, 79 ans, originaire de Bussières et civensois depuis de nombreuses années, a accompli son 21^{ème} Roanne-Thiers, marche nocturne de 57 km, en décembre 2023. Retour sur ces multiples randonnées.

La marche Roanne-Thiers est un événement historique en roannais. Née en 1925, elle est aujourd'hui le rendez-vous attendu, le 1^{er} week-end de décembre, des marcheurs et coureurs qui souhaitent parcourir les **57 kilomètres séparant les deux villes**. Une marche nocturne, loin des performances, où la convivialité est maître-mot. Elle perdure et a pris de l'ampleur grâce à l'association « Groupe Montagnard Roannais » créée en 1935. Cette marche de ville à ville a aujourd'hui **une réputation nationale. Elle a accueilli 2 300 participants en 2023, un record**. Le sens du parcours alterne d'une année sur l'autre.

➤ Comment vous est venue l'idée d'effectuer ce parcours ?

Je suis sportif depuis toujours, notamment en pratiquant la marche et le vélo régulièrement (Robert est licencié du club de vélo de Bussières). Licencié pendant de nombreuses années à la Fédération Française de Randonnée, je marchais les dimanches avec des amis sur les sentiers balisés. Les distances augmentaient petit à petit. **En 2000, avec des copains, Jean BALEYDIER, civensois, et Pierre CHARNAY, bussiérois, nous avons tenté notre première expérience** sur le parcours Roanne-Thiers. L'aventure s'est poursuivie, avec de multiples souvenirs et un nouveau défi chaque année.



➤ Comment se prépare-t-on pour 57 km ?

Bien sûr, l'état de santé est important et le mental aussi. **Il est nécessaire de s'entraîner tous les jours les semaines précédentes**, en augmentant les distances pour atteindre les 35 km par jour minimum avec du dénivelé. L'objectif est de se rapprocher le plus possible des difficultés rencontrées sur ce parcours mythique.

Mentalement, c'est un défi chaque année. Les notions de volonté et de courage sont présentes, car en décembre, la météo varie d'une année sur l'autre. Parfois, cette marche me paraît plus difficile et interminable. Il m'est arrivé de penser : « je serais tellement mieux dans mon lit... ». Pour autant, je n'ai jamais eu l'idée d'abandonner. **J'ai même eu un début d'endormissement en marchant** et je me suis retrouvé dans un fossé. Marcher de nuit présente plus de risques car la visibilité est bien différente selon les zones à traverser. Marcher en groupe est cependant motivant et aide à augmenter la performance malgré la fatigue qui s'accumule.

L'équipement est aussi très important : la neige et la pluie nécessitent d'avoir une paire de chaussures de rechange dans son sac à dos et des vêtements adaptés.

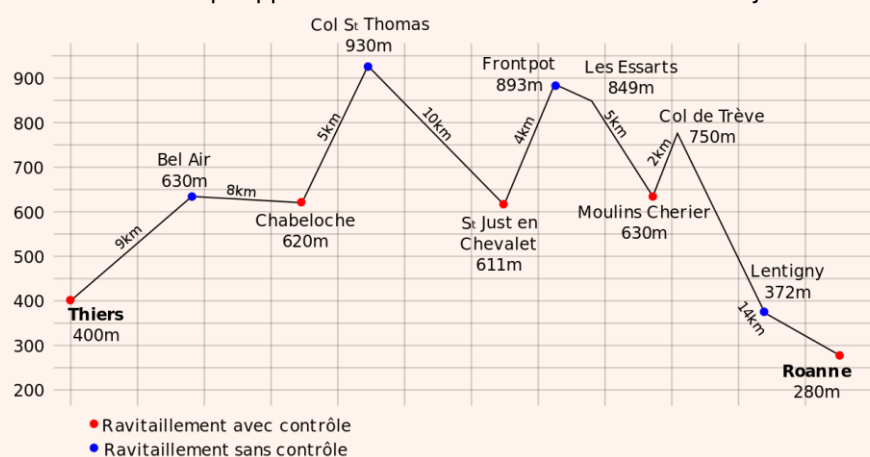
Tout au long du parcours, les ravitaillements sont appréciés, surtout les plats chauds. Ils sont nécessaires pour pallier l'énergie dépensée.

➤ Peut-on améliorer sa performance au fil des ans ?

Pour ma part, j'ai toujours réalisé ce parcours dans les mêmes temps approximativement : on démarre à minuit et j'arrive vers 11h30. **Cette année, j'ai quand même réussi à le faire en 15 minutes de moins, malgré le froid glacial.** Mais mon but est avant tout d'arriver et de ne pas avoir recours à la navette pour les abandons ! Ceux-ci sont nombreux. Il y a de plus en plus de participants, davantage de femmes et de coureurs.

➤ Resignez-vous pour 2024 ?

Pourquoi pas... Je pense que oui si tout va bien. En pensant au panorama du lever du soleil sur les cols et l'ambiance de se retrouver au départ, on a envie d'y retourner !



JEAN-YVES DUPUY

Agriculteur nouvellement retraité

Bien connu dans le village et le milieu agricole, Jean-Yves DUPUY est retraité depuis le 1^{er} septembre dernier. Après 42 ans d'agriculture, il passe progressivement le relais à son gendre Mickaël.

Né à Civens en 1961, au 150 de la rue de Pajard actuel, Jean-Yves est l'aîné d'une fratrie de 3 enfants. Il démarre sa scolarité à l'école de Civens, puis à Feurs, à l'école privée de garçons. Après le collège Victor LAPRADE de Montbrison, il intègre le lycée professionnel de Précieux où il garde un bon souvenir de ces six années d'internat. Il valide sa formation professionnelle par un diplôme de mécanicien agricole puis travaille de 18 à 20 ans dans la ferme de ses parents en qualité d'aide familial.

A 20 ans, Jean-Yves se met à son compte. Il reprend petit à petit les terrains de ses parents, tout en exploitant d'autres parcelles louées sur la commune. Il cultive essentiellement des céréales pour nourrir son cheptel de vaches à viande de races Limousine et Aubrac. Il fonde aussi une famille avec Marie-Jo. Ils sont parents de deux filles, Céline et Charlotte, et cinq petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

Ce n'est pas moins de **74 ha de terrains qu'il exploite et 130 bovins, dont 60 vaches allaitantes**, qu'il nourrit. Le travail ne manque pas. Les conditions d'évolution de la profession sont multiples en termes de traçabilité et d'investissements. La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) favorise la mutualisation des multiples engins nécessaires à l'activité des agriculteurs et entretient les échanges entre eux. **Jean-Yves est Président de la CUMA de la Côte depuis 2012** et ce, jusqu'au prochain renouvellement en 2024. Ce regroupement compte 25 agriculteurs issus des communes de Civens, Rozier-en-Donzy et Salvizinet. Il existe aussi une inter-CUMA pour du prêt de matériel lorsque celui-ci n'existe pas sur sa propre coopérative. Le métier d'exploitant agricole revêt de multiples tâches : le travail de la terre, l'élevage et la vente du bétail, principalement les veaux qui partent pour l'Italie, l'Espagne et l'Algérie. Jean-Yves partage la partie comptabilité, de plus en plus lourde, avec son épouse, retraitée depuis un an.



Pour la continuité de l'exploitation agricole existante, **Jean-Yves et son gendre Mickaël MORAIS, civennois également, ont fondé la SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) de Randan** en juillet 2022. En même temps, ils ont diminué la surface d'exploitation à 50 ha. Avec son expérience, Jean-Yves saura très bien accompagner son gendre.

Désormais retraité, il a plus de temps pour la chasse, sa passion depuis ses 14 ans... Il peut aussi profiter de vacances prolongées et partager de bons moments en famille à laquelle il est très attaché. Jean-Yves n'a jamais quitté son village natal. **Il est très heureux de pouvoir continuer de vivre ici avec son épouse.** Il connaît parfaitement la commune pour partager des informations utiles et participe activement aux différentes manifestations du village.

Ne doutons pas que nous le croiserons encore au détour d'une rue du village, en voiture ou sur un tracteur 😊

OFFICE DE TOURISME

Le plein de nouveautés



UN NOUVEAU SITE WEB

L'office de tourisme Forez-Est a lancé cet automne son tout nouveau site web : www.rendezvousenforez.com. Commun avec l'office de tourisme Loire Forez, il remplace désormais les anciens sites de Forez-Est Tourisme. Il s'agit d'une interface moderne et complète qui **rassemble, en un seul, les différents sites de l'office de tourisme Forez-Est** : le site générique, le site rando, le site visites et le site pro.

Son objectif est également de promouvoir la marque « Rendez-vous en Forez » et du Forez comme destination touristique.

UNE NOUVELLE ÉDITION POUR « RANDONNEZ EN FOREZ »

Le guide de randonnées pédestres «Randonnez en Forez» fait peau neuve ! Une toute nouvelle édition sort courant janvier avec un nouveau design aux couleurs de Rendez-vous en Forez et une mise à jour des 60 circuits contenus dans le guide. Les sentiers pédestres sont en cours de rebalisateur, et ce avec pour objectif de passer aux normes nationales de la FFRando. Les sentiers du GRP® Terre de Tisseurs en Forez sont également disponibles dans cette nouvelle édition.

Une carte VTT est prévue pour le printemps. Elle recensera 720 km de sentiers balisés à travers 37 circuits de 5 à 37 km. Différents niveaux de difficulté seront proposés, ainsi que des circuits adaptés aux Gravel bike et VTT à assistance électrique.



UN NOUVEAU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À FEURS

Le bureau d'information touristique de Feurs vient de déménager ! Retrouvez le désormais place de la Boaterie dans des locaux flambant neufs.



ET TOUJOURS DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- **BILLETTERIE** : Les quatre bureaux d'information touristique proposent la **vente de billets pour les saisons culturelles du territoire** (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche, le théâtre à Chazelles-sur-Lyon...) mais également pour les événements et spectacles ponctuels.
- **VISITES** : L'office de tourisme Forez-Est organise des **visites guidées pour découvrir le territoire**. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo...) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.
- **RANDONNEES** : Sentiers pédestres balisés, circuits réservés aux VTT, sentiers thématiques, chemins de grande randonnée... **pas moins de 1 500 km de sentiers sont répertoriés sur Forez-Est.**



Rendez-vous en **Forez**

FRANCE SERVICES

L'aide pour vos démarches administratives



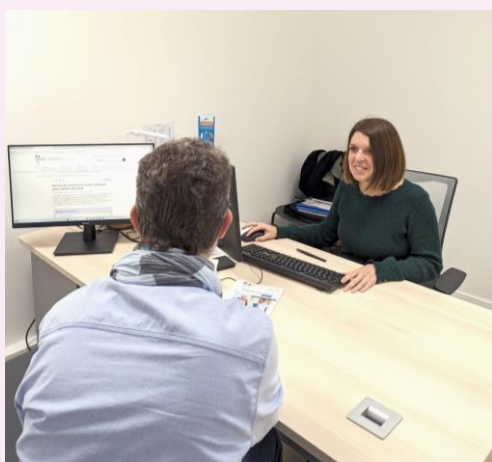
Depuis 2020, cinq France Services ont ouvert sur le territoire de Forez-Est : Chazelles-sur-Lyon, Veauche, Balbigny, Panissières et **dernièrement, Feurs**.

Les France Services sont des **lieux d'accueil individualisés gratuits**. Ils permettent aux usagers d'**obtenir une aide et un accompagnement dans leurs démarches administratives**, que ce soit en format papier ou en version dématérialisée, liées à la santé, la retraite, aux impôts, à l'Etat...

Labellisé par l'Etat, ce dispositif est porté par la Communauté de Communes de Forez-Est, qui s'engage à offrir **un service de proximité** à tous ses usagers.

Ainsi, tous les habitants du territoire de Forez-Est peuvent bénéficier des compétences et des conseils des agents pour :

- **Aider à constituer des dossiers et à les transmettre aux organismes** (CAF, Pôle-Emploi, CARSAT, Sécurité Sociale, MSA...)
- **Assurer une mise en relation avec les services publics**
- **Accompagner à l'usage d'Internet grâce à un espace public numérique connecté en libre-accès** (postes informatiques, scanner, photocopies, impressions).



CONTACT

France Services le plus proche :
2A place Paul Larue (Faubourg Saint-Antoine) - 42110 Feurs
04.77.28.29.31
fs.feurs@forez-est.fr
www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/france-services

POINT RENCONTRE EMPLOI

Un service d'accompagnement vers l'emploi

Le Point Rencontre Emploi est un service de proximité gratuit de la Communauté de Communes de Forez-Est. Son objectif est d'accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi ou de formation, ainsi que d'être à leur écoute, de les conseiller et de les orienter dans leurs démarches. Les conseillers en insertion sociaux-professionnelles peuvent aussi guider les usagers sur leur espace personnel Pôle Emploi (actualisation, inscriptions, demandes d'allocation...).

Ce service s'adresse aussi bien aux personnes privées d'emploi, en reconversion professionnelle, qu'aux salariés ou retraités.

Afin de répondre aux besoins de tous, le Point Rencontre Emploi travaille en étroite collaboration avec les Missions locales, les centres de formations, les Pôles Emplois, des agences d'intérim, les employeurs, le département et les communes.

Permanence de Feurs : 2A place Paul Larue (Faubourg Saint-Antoine) - Mardi et Jeudi 8h45-12h30 et 14h-17h

Permanence de Balbigny : 7 place de la Libération - Lundi 9h30-12h



LUDOTHÈQUE

Vous aimez jouer ? Foncez à la ludothèque de Forez-Est !

Vous connaissez la bibliothèque ? Et bien la ludothèque repose sur le même principe, mais au lieu d'emprunter des livres, vous empruntez des jeux ! Installée sur le territoire de Forez-Est, la ludothèque est basée sur la commune de Feurs, à côté du Relais Petite Enfance, dans les anciens locaux du snack de la piscine. Afin que tous les habitants bénéficient de ce service, la ludothèque de Forez-Est propose des itinérances et des drives dans de nombreuses communes, dont Civens, le 2^{ème} jeudi du mois, entre 16h15 et 17h15 sur le parking de l'école. Découvrez, empruntez et jouez !

A l'heure où la transition écologique est au cœur des préoccupations, choisir l'emprunt de jeux plutôt que l'achat devient un mode de consommation, mais pas seulement. Se rendre à la ludothèque, c'est aussi découvrir de nouveaux jeux, trouver des activités en famille ou entre amis, bénéficier d'animations gratuites pendant les vacances scolaires...

Informations utiles sur www.forez-est.fr/culture-loisirs-forez-est/ludothèque ou au 06.47.36.33.28

PLUS DE 1 900 JEUX DE 0 À 99 ANS

DES ITINÉRANCES DANS LES COMMUNES

DES ANIMATIONS GRATUITES ET OUVERTES À TOUS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

DES PRÊTS DE JEUX



État Civil 2023

NAISSANCES

MADI Warren – 90 rue du Palais – Né le 3 janvier à Roanne

MIKHAÏLOFF Ava – 1 allée du Sulky – Née le 8 mars à Montbrison

METTON Caspian – 85 allée du Chanasson – Né le 14 avril à Roanne

COLAS Gabriel – 420 rue du Buchon – Né le 24 juin à Montbrison

CITERNE Léo – 850 chemin Charlemagne – Né le 17 août à Saint-Priest-en-Jarez

BERNARD Ange – 6 allée du Fer à Cheval – Né le 14 septembre à Saint-Priest-en-Jarez

DERETZ Liam – 105 impasse Lambin – Né le 2 octobre à Saint-Etienne

THIVILLIER Emma – 490 chemin de Goutte-Fougère – Née le 11 octobre à Saint-Priest-en-Jarez



MARIAGES



DADAT Romuald & ZIVEREC Laury – Mariés le 27 mai

JONDOT Raphaël & LUCAS Claudia – Mariés le 1^{er} juillet

BRUNISHOLZ Eric & LAGREVOL Sandrine – Mariés le 8 juillet

BERGER Tristan & BLASCO Cécilia – Mariés le 2 septembre

BENITEZ Patrick & KARAVOKYROS Kalliope – Mariés le 18 novembre

DÉCÈS

PERETTE Bernard – 1 040 route de Roanne – Décédé le 6 avril à l'âge de 76 ans

NAVARRO Raymond – 3 allée des Mésanges – Décédé le 9 juillet à l'âge de 67 ans

FERNANDES Maria (née RODRIGUES) – 680 chemin Charlemagne – Décédée le 14 août à l'âge de 76 ans

DUPUY Anne (née PALUCH) – 520 rue de Randan – Décédée le 9 septembre à l'âge de 86 ans

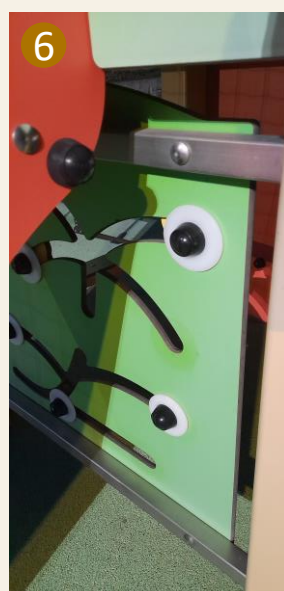
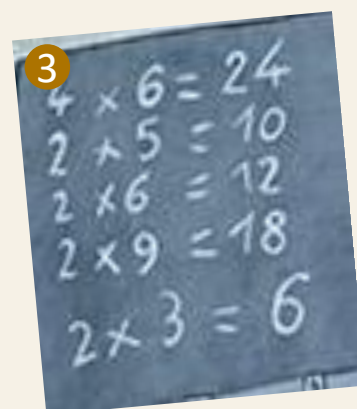
THAON Bénédicte (née PILON) – 3 390 route de Feurs – Décédée le 21 octobre à l'âge de 100 ans

TISSEUR Georgette (née DELORME) – 445 rue de Pajard – Décédée le 20 novembre à l'âge de 87 ans



ÉNIGMES

Sauriez-vous identifier ces lieux civensois ?



Réponses : 1-Espace pique-nique derrière l'église ; 2-Escaliers extérieurs de la salle des Balcons du Forez ; 3-Extrait de la fresque de l'école ; 4-Repère de nivellement sur l'église ; 5-Vue sur Intermarché depuis un massif du parking ; 6-Jeux pour enfants du village ; 7-Massif vers la Madonna, à côté du rond-point du village.

Manifestations 2024

Civens

JANVIER

Vendredi 5 janvier : **VŒUX DU MAIRE** (Mairie)

Samedi 27 janvier : **SOIRÉE FAMILIALE « DIOTS »** (Baladins)

FÉVRIER

Samedi 10 février : **SOIRÉE CARNAVAL** (Association des Parents d'Élèves)

Dimanche 11 février : **BROC'KIDS (brocante puériculture)** (Association des Parents d'Élèves)

MARS

Dimanche 3 mars : **MARCHE** (Baladins)

AVRIL

Lundi 1^{er} avril : **CHASSE AUX ŒUFS** (Conseil Municipal des Jeunes)

Samedi 6 avril : **REPAS DU CCAS**

Dimanche 21 avril : **CONCOURS DE BELOTE** (Comité Des Fêtes)

JUIN

Vendredi 28 juin : **CONCOURS DE PÉTANQUE** (Association des Parents d'Élèves)

Samedi 29 juin : **FÊTE DE L'ÉCOLE et 40 ANS DE L'APE** (Association des Parents d'Élèves)

JUILLET

Samedi 21 et/ou dimanche 22 juillet : **FÊTE PATRONALE** (Comité Des Fêtes et Mairie)

SEPTEMBRE

Dimanche 8 septembre : **BROCANTE** (Entente Feurs-Civens Tennis de Table)

Mercredi 18 septembre : **DON DU SANG** (Etablissement Français du Sang et Mairie)

DÉCEMBRE

Samedi 7 décembre : **REMISE DES COLIS DE NOËL DU CCAS** (Mairie)

Samedi 14 décembre : **ANIMATION DE NOËL** (Inter-associations)

TENEZ-VOUS INFORMÉS

Suivez la station de Civens sur l'application d'alerte citoyenne



(disponible sur Google Play Store et App Store)

Manifestations programmées sous toute réserve.

Des modifications peuvent être apportées à tout moment.

**Élections
européennes**



9 juin 2024

Les élections européennes auront lieu en France le **dimanche 9 juin 2024**. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. 81 députés européens seront élus en France et le Parlement européen comptera 720 membres. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à **un seul tour**, à la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti dépend du nombre de suffrages recueillis par le parti par rapport au nombre total de sièges de députés à élire. En France, les listes sont fermées : il n'est pas possible de changer l'ordre des candidats.